



Projet associatif

Les valeurs de l'association

Valeurs = principes de l'association auxquels doivent se conformer les manières d'être et d'agir de l'ensemble des acteurs de l'association.

La première valeur de notre association est le RESPECT. Nous entendons effectivement porter l'idée que le respect fonde toute relation : respect des différences, respect de soi et des autres, respect de l'intégrité de chaque personne.

Nous souhaitons également porter l'idée de **l'OUVERTURE** : ouverture aux autres, ouverture aux idées des autres.

Nous pensons également que chaque personne a une capacité d'apprentissage de la vie, nous avons confiance en l'être humain, en son **EDUCABILITÉ** permanente.

Enfin, nous souhaitons porter l'idée de **PARTAGE**. Nous souhaitons nous engager dans le don, le partage, les solidarités actives dans nos vies quotidiennes et sur notre territoire.

Les finalités de l'association

Finalités = elles traduisent la vocation, la raison d'être, les buts de l'association.

Nous souhaitons contribuer à une société où les individus peuvent **S'EMANCIPER** ; c'est-à-dire une société où les personnes peuvent agir sur leur vie, agir sur les questions importantes pour eux, développer leur **POUVOIR D'AGIR**.

Nous souhaitons également contribuer à une société plus démocratique, où **le POUVOIR est PARTAGE** entre citoyens et autorités publiques !

Nous souhaitons également contribuer à **une société SOLIDAIRE** où les habitants se rencontrent, où nous combattons l'isolement et l'individualisme, bref, une société où chaque personne a sa place, **une société ACCUEILLANTE** et ouverte.

Dans la conduite de ses actions, l'association entend être participative, opérationnelle et responsable¹.

Participatifs,

les Centres sociaux le sont dans leur constitution même et dans leur fonctionnement en associant, dans l'action et dans les instances consultatives et délibératives, des habitants auteurs et acteurs du «projet social», des administrateurs bénévoles et des salariés qualifiés acquis au projet.

¹ Extrait de la charte de la FCSF - Angers 2000.

Participatifs,

ils le sont lorsque, délibérément, ils inscrivent l'engagement actif d'habitants et de bénévoles dans une logique d'éducation populaire en favorisant leur formation.

Participatifs,

ils le sont, lorsqu'ils prennent publiquement la parole pour avertir et faire des propositions ou pour dénoncer l'inacceptable.

Participatifs,

ils le sont, lorsqu'ils coopèrent avec des acteurs publics, afin de produire avec eux des «biens publics», tels que, par exemple, la qualité des espaces collectifs ou l'esprit civique.

Opérationnels,

les Centres sociaux le sont par leur capacité à conduire avec professionnalisme une pluralité d'actions coordonnées, ponctuelles ou durables, individuelles ou collectives, dans la proximité ou pour l'ensemble d'un territoire.

Responsables,

les Centres sociaux le sont lorsqu'ils s'activent à rassembler les moyens de leur «projet social» tels que le concours actif de bénévoles compétents, le recrutement de salariés qualifiés, la transformation d'emplois précaires en emplois perma-

nents, la disposition de locaux adaptés, l'obtention de financements pérennes.

Responsables,

ils le sont aussi lorsqu'ils font connaître aux habitants et à leurs partenaires leur programme d'ac-

tion, lorsqu'ils gèrent avec rigueur l'argent public qui leur est attribué, lorsqu'ils se soucient de soumettre leurs actions et leur gestion à l'évaluation interne et externe.

Les premiers éléments de notre charte

Nos grands principes d'action

Notre ligne de conduite

Nos principes éthiques

Le positionnement de l'association dans son territoire, dans ses territoires

Nos engagements vis à vis des adhérents, des habitants, des bénévoles, des salariés, des partenaires ...

Nous affirmons tout d'abord être une association d'éducation populaire : une association où l'on réfléchit, comprend, agit - une association où l'on favorise, où l'on accompagne la réflexion, la compréhension, l'action collective.

En lien avec nos valeurs et finalités, l'accueil est au cœur de nos façons de faire : accueil inconditionnel de tous les habitants, une écoute des habitants, une écoute du territoire, ... dans une posture globale « d'aller vers » les habitants, les personnes, les partenaires qui ne viennent pas dans la structure.

Les habitants sont au cœur du projet ... nous ne souhaitons pas agir pour les habitants mais AVEC eux ... sur des questions importantes pour eux. Nous visons en priorité les habitants éloignés de l'action collective, éloignés des associations ou des dispositifs participatifs, avec une attention particulière aux personnes les plus fragiles, tout en essayant, autant que possible, de favoriser la mixité des publics.

Notre association doit favoriser le débat, l'expression des désaccords, l'expression des différences ... c'est à travers l'expression des désaccords, dans le respect, que l'on va pouvoir construire les conditions du vivre ensemble-ensemble sur notre territoire. Le conflit, le désaccord ne sont pas à éviter à tout prix, il faut les vivre, les traverser pour avancer ensemble.

Pour agir concrètement dans le sens du projet associatif, les centres sociaux d'Annonay :

- organisent des activités et des services
- organisent des projets d'Éducation Populaire et de - développement de la citoyenneté
- animent la relation entre élus et habitants
- animent des réseaux d'acteurs sur les territoires
- accompagnent des habitants à partir de leurs attentes, de leurs problèmes

Les bénévoles de l'association :

Ils apportent idées, temps et compétences à l'association et aux habitants mais ils doivent également pouvoir s'enrichir dans l'échange, prendre du plaisir dans une association conviviale, festive, instructive et créative !

Les partenaires de l'association :

Nous souhaitons co-construire, partager nos projets avec nos partenaires. Être partenaire, cela signifie échanger, négocier d'égal à égal. Nous ne sommes pas des prestataires de services sur le territoire mais bien un acteur qui souhaite prendre sa place pour participer à la vie et la vitalité de la ville.

L'association s'engage également à faire vivre la notion de laïcité ouverte, dans l'idée que par nos différences, nous allons grandir.

Cette dimension sera travaillée par l'association au cours de l'année 2015 – 2016 et sera rajoutée au projet associatif.

Elle est un acteur de la vie politique locale :

- les membres du CA s'engagent à la neutralité politique : ils contribuent à la politique à travers leur engagement associatif au sens « grec », la vie de la cité, mais s'interdisent des positions partisans dans le cadre de leur engagement associatif.
- en cas d'engagement dans une campagne électorale, un membre du CA devra mettre son mandat d'administrateur des centres sociaux en veille.